

Vos questions / nos réponses

Besoin d'information

Par [Profil supprimé](#) Postée le 17/09/2011 15:51

Bonjour, j'ai eu un accident de voiture il y a un an, et depuis je souffre terriblement des cervicales, et je suis atteinte de la maladie "névralgie d'arnold", qui n' a été diagnostiquée que depuis quelques mois, et depuis 6 mois, j'ai d'abord été sous durogésic forme transdermique, et je ne le supportais pas, cela me donnais des démangeaisons insupportables et ne faisait pas vraiment d'effet, depuis près de 5 mois maintenant je suis Instanyl 100ml, c'est du fentanyl sous forme de spray nasal, j'en prend en cas de crise parce que le traitement de fond qui est composé de codéine et de décontracturant ne suffit pas, cependant il y a 3 semaines j'ai fait une crise qui à durée 4 jours et j'ai pris presque 10 doses pendant ces quatre jours, depuis je ne peux pas m'empêcher d'en prendre tout les jours, je n'en ai pas forcément besoin puisque la douleur est presque tolérable, mais j'ai peur de ne pas contrôler ma dépendance, je suis rationnelle, je suis dépendante au produit, j'en est pleinement conscience, je viens même de demander à mon médecin de passer de 100 à 50 ml, mais je ne veux pas lui parler de cette impression de dépendance il ne comprendrait pas, et je ne veux pas en parler à mes proches qui s'inquiètent suffisamment comme ça, à cause de mon état de santé....Je sais que je ne suis pas une droguée qui prend des substances illicites et qui mets sa vie en danger, je prends des supéfiants sous ordonnance médicale, et validé par la sécu....mais j'ai besoin d'en parler à quelqu'un, je suis forte, mais j'ai peur justement qu'un jour, je ne puisse plus me passer de ses substances, alors que "médicalement" parlant j'en ai besoin pour contrôler la douleur....

Avez vous des conseils à me donner, s'il vous plait, je vous en serais extrêmement reconnaissante...

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer Mesdames, Messieurs l'expression de mes respectueuses salutations.

Cordialement.

Prudence

Mise en ligne le 19/09/2011

Bonjour,

Le traitement que vous prenez peut en effet occasionner des problèmes de dépendance, qu'elle soit psychologique ou physique. Votre médecin est un professionnel qui reste à votre écoute, sans jugement, et qui connaît les processus qui peuvent amener à être dépendant.

Cependant, puisque vous ressentez le besoin d'en parler à quelqu'un et que vous ne souhaitez pas le faire avec lui, sachez qu'il existe des lieux gratuits et confidentiels où des professionnels spécialisés, tels que des

médecins et des psychologues, peuvent vous proposer d'être soutenue et conseillée à travers un suivi sous forme de rendez-vous réguliers. Vous trouverez ci-dessous l'adresse d'un lieu proche de chez vous.

Si cette démarche s'avérait être trop difficile pour le moment, notre service téléphonique reste à votre disposition pour en parler au 0800.23.13.13, tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[CSAPA Addiction France 41](#)

2, rue Sainte-Anne
41000 BLOIS

Tél : 02 54 56 15 16

Secrétariat : Lundi et mercredi : 9h à 12h et de 14h à 16h. Mardi et jeudi: 9h à 12h et de 14h à 18h.
Vendredi: 9h à 12h et de 14h à 17h.

Consultat° jeunes consommateurs : La CJC du CSAPA Addictions France 41 est assurée au Transfo, 140 Faubourg Chartrain à Vendôme - Vendredi : 13h15 à 16h30

Accueil du public : Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

[Voir la fiche détaillée](#)